



Assemblée Générale 2017

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement de l'Aveyron

40 ANS
LOI SUR
L'ARCHI-
TECTURE
1977 2017



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017 C.A.U.E. DE L'AVEYRON

Mardi 15 Mai 2018

5 Place Ste Catherine, Immeuble Ste Catherine
12000 RODEZ
Tel: 05.65.68.66.45
email: caue@caueaveyron.fr

12
Aveyron
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs,
Élus,
Représentants des administrations et des collectivités,
et Membres adhérents du C.A.U.E. de l'Aveyron,

Les actions menées durant l'année 2017 ont été riches. Elles sont liées notamment à l'anniversaire de la loi de 1977 sur l'architecture, qui est l'acte fondateur des C.A.U.E.. Ces actions ont été réalisées en grande partie durant un évènement national décliné dans les régions : le « mois de l'architecture en Occitanie » .

Le public a pu découvrir et participer à :

- une exposition sur les « architectures contemporaines de l'Aveyron » avec la réalisation de 10 nouveaux panneaux. Cette exposition est à disposition des collectivités et des établissements scolaires.
- des visites et balades d'architecture à Rodez, organisées avec le syndicat des architectes de l'Aveyron
- des ateliers de sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire
- des ateliers de réflexion avec les enseignants sur le thème des actions que peut réaliser le C.A.U.E. en lien avec les programmes scolaires élémentaires et la formation architecturale des enseignants
- une conférence sur « un concours international d'architecture » le musée Soulages à Rodez lors des journées nationales de l'architecture en octobre
- une conférence sur l'architecture contemporaine, à Bozouls
- une exposition régionale sur 40 ans d'architecture en Occitanie, présentée en octobre.

Ces évènements culturels grand public ont complété les missions du C.A.U.E. qui se sont inscrites dans la continuité des années précédentes avec le conseil aux particuliers et aux collectivités et les actions de sensibilisation des publics, acteurs du cadre de vie et des scolaires.

De même qu'à travers les conventions de partenariats, l'équipe du C.A.U.E. accompagne dans la continuité:

- le Conseil Départemental de l'Aveyron à travers les programmes «Cœur de Village», «Bourg Centre», et environnement pour les «Villes et villages fleuris»
- le Conseil Régional Occitanie pour ses politiques territoriales, du Tourisme et du développement durable, et en particuliers les quatre « Grands sites » du département : Conques, Millau-Larzac templier, Villefranche-Najac et Rodez.

Dans sa mission d'accompagnement des collectivités le C.A.U.E est amené à proposer des démarches innovantes et des conventions adaptées aux enjeux identifiés avec les élus.

Ces procédures sont riches d'échanges entre les acteurs du projet d'aménagement urbain : services techniques, associations et usagers. Elles favorisent l'émergence d'une prise de conscience partagée des enjeux nécessaire à la réalisation de projets d'urbanisme, qualitatifs, économes et respectueux de l'identité des communes.

Concernant le fonctionnement du C.A.U.E. et son financement, nous devons noter que le recouvrement de la Taxe départementale d'Aménagement est à nouveau normal. Grâce au soutien du Conseil Départemental, de son Président et des services, la trésorerie du C.A.U.E. a été stabilisée par un accord de versement mensualisé du montant figurant au budget primitif du Conseil Départemental.

Notre Assemblée Générale est aujourd'hui l'occasion de vous présenter notre bilan et programme d'actions 2018 et doit également nous permettre d'échanger et de débattre de l'adaptation de nos missions auprès des collectivités locales et des institutions départementales et régionales.

Danièle VERGONNIER
Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Aveyron
Présidente du C.A.U.E. de l'Aveyron

BILAN D'ACTIVITÉS 2017

Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement ont été créés par **la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui affirme l'intérêt public de la qualité du cadre de vie.**

La loi confie aux C.A.U.E. des missions d'information, de sensibilisation, de conseil et de formation qui procèdent d'une dynamique globale. L'objectif est l'égalité d'accès pour tous à une offre de services de proximité, à la fois pédagogique, technique et culturelle et de promouvoir la qualité du cadre de vie départemental et donc de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.

Son conseil est accessible à tous. Il intervient à toutes les échelles : de la parcelle au grand territoire.

Les C.A.U.E. sont présents sur la quasi-totalité du territoire français. Ils constituent en réseau, un service de proximité, indépendant, neutre, objectif, compétent, référent pour tous les acteurs responsables et soucieux de la qualité du cadre de vie.

En 2017, le ministère de la Culture et les 93 C.A.U.E. français ont fêté les 40 ans de cette exception culturelle française.

"L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence : (...) Des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués. Ils sont chargés d'aider et d'informer le public conformément au

titre II" extrait de l'article 1 de la loi du 3 janvier 1977.

Tout acte d'aménagement, depuis le document de planification territoriale jusqu'à la construction d'une maison, est créateur d'un cadre de vie qui s'impose à tous.

À tous les niveaux et à tous les stades de l'élaboration de ce cadre de vie, le C.A.U.E. promeut la qualité et intervient en aidant chaque acteur à assumer ses responsabilités. Toute son action est donc sous-tendue par une approche pédagogique.

“Le conseil d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement a pour mission de développer l’information, la sensibilité et l’esprit de participation du public dans le domaine de l’architecture, de l’urbanisme, de l’environnement et du paysage.” art. 7

Conseiller, Former, Informer et Sensibiliser constituent les missions d’intérêt public du C.A.U.E. de l’Aveyron

Même si les missions sont présentées dans ce dossier distinctement, ces missions sont intimement liées et interagissent entre elles.

L’approche des architectes, paysagistes et urbanistes qualifiés du C.A.U.E. bénéficie de cette synergie, de même que les élus, agents, professionnels, étudiants et habitants qui les consultent.



Conseiller, sensibiliser et former impactent l’économie départementale

L’activité du C.A.U.E. de l’Aveyron participe directement à la réduction des dépenses publiques et au soutien de l’activité économique départementale :

- promouvoir la qualité est source d’économie à court ou moyen terme
- agir en amont du projet aide à définir la juste commande et contribue à en contenir et maîtriser les coûts
- raisonner en coût global amène un meilleur bilan économique
- intégrer la dimension « énergie » dans toutes ses missions contribue à la transition écologique des territoires
- œuvrer à des espaces de qualité participe à l’attractivité du territoire et donc à son développement
- agir auprès des maîtres d’ouvrage publics et privés favorise l’intervention des professionnels du secteur privé et la formulation d’une commande de qualité
- œuvrer pour les particuliers leur permet d’avoir accès à des experts du bâti et du jardin et de contribuer au cadre de vie.

“Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d’œuvre” art. 7

LES PARTICULIERS

Elodie Albouy architecte



Laguirole

Tout particulier, commerçant, agriculteur, artisan... ayant un projet de construction ou de réhabilitation, peut bénéficier d'un conseil gratuit, personnalisé et objectif.

Le CAUE l'aide dans sa démarche : besoins, réglementation, implantation, orientation, relations avec les professionnels du bâtiment...

Des permanences sont organisées à Rodez, Millau, Espalion et Villefranche de Rouergue.

Le candidat à la construction peut aussi consulter des informations sur le site internet du C.A.U.E. de l'Aveyron ou emprunter des ouvrages au centre de documentation.

[pour en savoir plus : caueactu.fr](http://caueactu.fr)

Temps passé : 15 jours
Nombre de pétitionnaires : 89

LES ADMINISTRATIONS ET LES SERVICES

Le C.A.U.E. de l'Aveyron conçoit et propose, aux professionnels du cadre de vie et aux agents de l'État, divers outils : expositions thématiques, publications et supports pédagogiques pour les accompagner dans leur mission au quotidien. Le C.A.U.E. de l'Aveyron participe en tant que personne qualifiée aux différentes commissions départementales.

DREAL/DDT de l'Aveyron

DREAL/DDT de l'Aveyron

Aveyron Habitat

MGC Habitat

Préfecture de l'Aveyron

Préfecture de l'Aveyron

Préfecture de l'Aveyron

Service urbanisme du Grand Figeac

Service urbanisme de Millau Grands-Causse

Comités techniques Natura 2000

MISAP

Commissions

Jury dans le cadre de procédures adaptées

Commissions Sites et Paysages

Commissions Départementales Aménagement Commercial

Commissions Aménagement touristique

Conseils et avis sur des permis de construire

Conseils et avis sur des permis de construire

Temps passé : 17 jours
Nombre de commissions : 27

LES COLLECTIVITÉS

Présent en Aveyron depuis 1979, le C.A.U.E. informe, sensibilise et conseille les élus et les agents par une approche à la fois technique, pédagogique et culturelle, en toute neutralité et objectivité, en dehors de toute démarche commerciale et hors champ concurrentiel.

L'activité du C.A.U.E. mobilise une équipe pluridisciplinaire. Les conseillers du C.A.U.E sont des professionnels du cadre de vie ayant des formations d'architecte, de paysagiste, d'urbaniste, d'environnementaliste, ou encore de géographe.

L'équipe du C.A.U.E. a pour mission de donner les clés pour faciliter la prise de décision des élus en toute connaissance des enjeux et dans l'objectif de répondre à leurs besoins de faire émerger des projets de qualité.

Pour cela, le C.A.U.E. de l'Aveyron accompagne les collectivités à plusieurs niveaux :

- il sensibilise les élus et les agents à la qualité architecturale, urbaine et paysagère
- il aide à la prise de décision
- il donne des repères dans le processus complexe de l'aménagement
- il renforce les compétences nécessaires à l'exercice de la responsabilité de maître d'ouvrage
- il aide à évaluer la pertinence d'un projet et les conditions pour le mener à bien
- il aide à la préparation de la commande et au recours à la maîtrise d'oeuvre privée
- il conseille sur tous les sujets, en tant que référent départemental.



La Terrisse

Les sujets couvrent ceux de l'AUE (architecture, urbanisme, l'environnement et le paysage) : la construction, la planification urbaine, les entrées de bourg, les espaces publics, l'accueil de nouveaux arrivants ou des touristes, l'accessibilité, la mixité sociale...

Le C.A.U.E. de l'Aveyron facilite aussi le dialogue entre élus et habitants par l'animation de la concertation et du débat public.

Il forme et sensibilise ainsi les élus et les agents des collectivités et des administrations tout le long de l'accompagnement. Cette sensibilisation peut prendre la forme de diagnostics, visites de sites, conférences ou voyages d'études qui favorisent le développement d'échanges au niveau local et la mise en relation des professionnels avec les collectivités territoriales.

Agen d'Aveyron	Conseils pour la création d'un parking paysager
Arnac sur Dourdou	Conseils pour l'aménagement du hameau de la Mouline
Arnac sur Dourdou	Conseils pour l'acquisition d'une maison pour créer des logements locatifs
Asprières	Aide au choix du maître d'oeuvre pour le Multiservices
Asprières	Conseils portant sur le périmètre des aménagements du village (Grand Figeac)
Belmont sur Rance	Conseils pour l'acquisition et la requalification d'une maison de village
Bournazel	Conseils pour l'aménagement du village autour du château
Brommat	Conseils pour l'aménagement du jardin de la maison forte de Brommat
Brommat	Conseils pour l'aménagement du jardin du château de Brommat
Calmont	Conseils pour les clotures du lotissement de Ceignac
Campuac	Conseils pour la valorisation des entrées de village
Capdenac-Gare	Conseils pour le PLU
Castanet	Conseils pour l'aménagement de la salle des fêtes de Lardeyrolles
Centrès	Conseils pour des travaux sur le château de Taurines
Compeyre	Conseils pour la réhabilitation des caves à vin pour accompagner un projet économique et touristique
Conques	Accompagnement des aménagements urbains pour l'accueil touristique
Conques-Marcillac	Jury de concours pour la maison de la communauté de communes
Conques-Marcillac	Conseils pour la signalétique touristique
Coupiac	Conseils pour requalifier les entrées de bourg et l'espace public
Cruéjols	Conseils pour le déplacement et la re-construction du monument aux morts (en cours)
Decazeville	Conseils pour le PADD
Decazeville	Jury de concours pour la revitalisation du Centre-Bourg
Decazeville	Comité de pilotage Natura 2000 pour le Puy de Wolf
Decazeville Communauté	Accompagnement du programme d'amélioration de l'habitat
Espalion	Conseils pour la requalification du bourg
Flagnac	Conseils pour la revalorisation du foncier abandonné
Golinhac	Conseils pour l'implantation d'une entreprise de TP
Golinhac	Conseils pour l'aménagement du site de l'ancien couvent et école
La Bastide Solages	Conseils pour l'aménagement d'une place
La Capelle Bonance	Conseils pour l'accessibilité de la mairie et des logements communaux
La Cavalerie	Conseils pour la rénovation des façades des bâtiments militaires (SID Bordeaux)
Lacroix-Barrez	Conseils pour l'aménagement du site de Valon
La Fouillade	Conseils pour le PLU
La Fouillade	Conseils pour la valorisation du bourg
Laguiole	Conseils pour l'aménagement du chemin de Chauchailles
Laguiole	Conseils aux particuliers du lotissement communal du Frêne
Laissagais	Conseil pour la construction d'un boulodrome sur la place du foirail
Le Bas-Ségala	Conseils pour la valorisation du Pont du Cayla
Le Bas-Ségala	Jury de concours pour la réhabilitation de la maison Tournier à St Salvadou
Lioujas-La Loubière	Conseils pour l'aménagement de la place de la fontaine
Luc-La Primaube	Accompagnement pour la création de jardins familiaux
Luc-la-Primaube	Jury de concours pour le centre social polyvalent
Marcillac-Vallon	Conseils pour la mise en place de la démarche Zéro-phyto dans le cimetière
Millau	Jury de concours pour l'OPHLM de Millau
Montbazinois	Accompagnement du PLU intercommunal
Monteils	Conseils pour l'urbanisation d'une parcelle au centre du village
Mouret	Conseils pour la mise en place d'un AdaP et l'accessibilité de chemins au Gd Mas

Naucelle	Conseils pour la qualité architecturale de bâtiment pour l'association MFR
Naucelle	Conseils sur le projet de développement du PETR portant sur la recherche d'un autre modèle de développement des centres-bourgs
Najac	Comité de pilotage pour l'aménagement d'espaces extérieurs et le choix d'un artiste via la commande publique artistique
Najac	Comité de pilotage pour l'aménagement de la maison du gouverneur
Nant	Conseils pour la valorisation de la rue faubourg
Pruines	Conseils pour la végétalisation de la place de l'église
Onet le Château	Jury de concours pour la maison des associations des Costes Rouges
Onet le Château	Jury de concours d'un équipement structurant à Onet le château
Rodez Agglo	Jury de concours des 3 maisons de santé de Rodez, Onet et Luc
Rodez Agglo	PLUi-HD
Rodez Agglo	Formation des élus aux concours d'architecture
Salles-Courbatier	Conseils pour le projet d'école intercommunale
Sébazac-Concourès	Conseils pour la création d'une passerelle
Sébazac-Concourès	Conseil pour la réfection de la façade de la mairie
Sébazac-Concourès	Conseils pour l'aménagement d'un terrain à l'arrière d'un bâtiment communal
St Amans des Côtes	Conseils pour des logements seniors
St Côte d'Olt	Conseils pour le PLUi
St Côte d'Olt	Conseils pour les entrées de bourg
St Felix de Sorgues	Conseils pour l'accessibilité du patrimoine bâti
St-Igest	Conseils pour l'extension et l'aménagement du cimetière
St-Igest	Conseils pour aider aux choix d'urbanisation de la commune et la revalorisation du foncier abandonné (en cours)
St Parthem	Conseils pour la création d'un lotissement communal
St-Rome de Tarn	Conseils pour la création d'un espace dédié aux loisirs en bord de rivière
St Symphorien de Thénières	Conseils pour l'extension du camping
St Symphorien de Thénières	Conseils pour la création d'un lotissement
St-Santin	Conseils pour la création de logements Seniors
Taussac	Conseils pour un aménagement dans le hameau de Manhaval
Vabres-l'Abbaye	Conseils pour l'extension de la Cantine scolaire
Vabres-l'Abbaye	Conseils pour l'aménagement d'un espace public
Villefranche de R.	Jury de concours pour la création du pôle culturel
Villefranche de R.	Conseils pour la requalification d'une friche industrielle
Villeneuve d'A.	Conseils pour la rédaction d'un cahier des charges pour le choix d'un maître d'oeuvre pour la création d'un centre plurifonctionnel accueillant des activités et des services
Vimenes	Conseils pour l'aménagement de la place du monument aux morts

Temps passé : 105 jours

Nombre de communes concernées par un conseil : 52 communes et 6 communautés

Nombre d'habitants : 99 078

(Hors EPCI - INSEE 2014)

Le C.A.U.E. est un outil de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain. Sur de nombreux dossiers, le C.A.U.E collabore avec les services de l'Etat ou départementaux : DDT de l'Aveyron, UDAP de l'Aveyron, EIE et ADIL de l'Aveyron, Aveyron Ingenierie, SMICA, ADM de l'Aveyron, ...

Le C.A.U.E., l'ADM 12 et le SMICA sont régulièrement interrogés par les communes cherchant à agrandir, entretenir leurs cimetières ou gérer au mieux les concessions. En 2017, nos trois structures se sont associées pour réaliser une fiche d'information clarifiant leurs champs d'intervention respectifs. Au cas par cas, elles répondent par des conseils juridiques, informatiques, architecturaux ou paysagers pour aider les collectivités à gérer leur patrimoine funéraire et cinéraire.

Cette réalisation répond à un besoin des collectivités qui trouvent ainsi le ou les bons interlocuteurs pouvant les accompagner.

pour en savoir plus : caueactu.fr

Le cimetière

un lieu de mémoire et de recueillement

Accompagnement juridique

Vous avez besoin d'être guidés juridiquement ?

Reprendre une concession, accepter une rétrocession ou déterminer la réglementation des constructions sont autant de procédures juridiques qu'il convient de réaliser avec attention. L'ADM12 est là pour vous apporter une aide dans la réalisation de vos procédures ou la rédaction de vos actes. Il pourra notamment s'agir de travailler ensemble à l'élaboration de votre règlement de cimetière.



Gestion informatisée de vos concessions

Vous souhaitez gérer informatiquement l'administration de vos concessions ?

Le SMICA vous propose, à travers son application métier RCIM, une gestion simple, efficace et complète de votre ou vos cimetières, en ligne (full web), à travers 2 composantes :

- une composante cartographique au sein de la plateforme SIG - X'MAP du syndicat, les emplacements sont géo-référencés avec ou non mise à disposition d'images aériennes très précises (prestataire DRONE),
- en lien avec cette cartographie, viennent s'ajouter tous les éléments littéraux de votre ou de vos cimetières : caractéristiques des emplacements, des concessions, des sépultures, des titulaires, des défunts, des ayant-droits, des mouvements de corps, etc...



SIG - cartographie et base de données

Les cimetières sont des lieux de recueillement dont la gestion incombe aux collectivités. Ce sont des espaces symboliques.

Au-delà de la fonction et de la gestion techniques, les cimetières sont un patrimoine singulier, représentatif de l'identité de la commune.



Agrandir, aménager

**Vous souhaitez agrandir le cimetière ?
 Vous voulez créer un jardin de souvenir ?**

Une extension est souvent l'occasion de repenser l'accès, l'accueil ou le stationnement du cimetière dont l'usage a évolué depuis sa création. Afin de mieux cerner ces problématiques et identifier les relations entre le cimetière et son contexte, les architectes et paysagistes du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron interviennent au cas par cas pour conseiller gratuitement les communes dans leurs orientations d'aménagement.



Pierreiche du Larzac

Sans pesticides

Vous devez supprimer l'emploi des pesticides pour l'entretien des espaces végétalisés ?

La loi Labbé interdit l'usage des produits phyto-sanitaires. En proposant un diagnostic et des exemples d'aménagements adaptés, comme la gestion différenciée de vos espaces publics, le C.A.U.E. de l'Aveyron accompagne également les collectivités dans la démarche «zéro phyto».



Des allées en herbe demandent peu d'entretien cimetière de La Terrasse

État des lieux juridique, principes d'aménagement, gestion numérique des concessions :

Nous contacter : Immeuble Sainte-Catherine
 5, Place Sainte-Catherine, 12000 RODEZ

L'Association Départementale des Maires et Présidents de Communautés de l'Aveyron -ADM12- le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron -CAUE12- et le Syndicat Mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents -SMICA- sont à votre service pour vous accompagner dans votre projet de gestion et d'aménagement de vos cimetières.

Association Départementale des Maires et Présidents de Communautés de l'Aveyron
 05 65 78 60 88 • e-mail : adm12.conseil@may.fr
 site : www.maires-aveyron.fr

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
 05 65 68 66 45 • e-mail : caue@12caue.org
 site : www.caueactu.fr

Syndicat Mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des collectivités et établissements publics Adhérents
 05 65 67 95 50 • e-mail : smica@smica.fr
 site : www.smica.fr



octobre 2017



LE C.A.U.E. ACCOMPAGNE UN PROJET COMMUNAL

SAINT-IGEST

Conseil sur l'aménagement du cimetière et de son stationnement

Les cimetières sont des espaces publics, mais toutefois des espaces à part, avec une symbolique forte. Il n'en reste pas moins que ces lieux doivent offrir un cadre paysager de qualité, propice à la sérénité et à l'apaisement. Les cimetières sont un patrimoine singulier, représentatif de l'identité de la commune qu'il convient tout de même de gérer dans le respect des normes et des usages contemporains. Les cimetières sont des espaces de mémoire et de recueillement dont la gestion incombe aux collectivités.

En 2017, la commune de Saint Igest s'interroge sur la rénovation de son cimetière et souhaite anticiper la demande de nouvelles concessions. Elle sollicite le C.A.U.E de l'Aveyron pour la conseiller et l'orienter dans son projet. A l'issue d'une visite de terrain avec les élus en charge du projet, deux aspects sont mis

en lumière dans la réflexion : le cimetière en lui-même et l'environnement paysager, dont le parking qui fait face au cimetière et forme une continuité avec le majestueux parc paysager de l'église.

La réflexion a ainsi mis en évidence l'intérêt d'utiliser la pente du terrain et le mode d'implantation existant pour aménager les nouvelles concessions, y compris un columbarium et un jardin du souvenir adaptés au lieu et valorisant le cimetière comme lieu de recueillement. Les grands principes de la réflexion ont pris en compte l'optimisation des espaces disponibles et des constructions, la valorisation des entrées, la gestion des eaux de ruissellement, la facilité d'entretien des espaces communs, sans utiliser de pesticides.

Des orientations d'aménagement sont proposées et pour une meilleure compréhension, elles sont illustrées par des réalisations exemplaires en d'autres lieux.

Pierres, béton, différents matériaux peuvent être utilisés pour la confection de murs de soutènement accueillant des cavurnes. Souvent un léger rebord est prévu afin d'offrir un espace pour fleurir la tombe.



*Guipel (22) / fleurissement du cimetière
le fleurissement volontaire des pieds de tombe permet de réduire l'entretien des allées et notamment de la jointure entre tombes et allées qui est toujours le lieu où apparaissent des herbes que l'on ne désire pas. De plus cela donne l'image d'un lieu animé et non rigide comme le sont bien des cimetières actuels.*



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le conseil départemental décide du niveau de la ressource fiscale qui est allouée au C.A.U.E. pour fonctionner. Il assume cette responsabilité au regard du projet du C.A.U.E. conçu au bénéfice du territoire départemental et des habitants.

En tant qu'acteur de l'aménagement du territoire et de la solidarité territoriale, le conseil départemental est également, sur ses propres champs de compétences, un bénéficiaire des services du C.A.U.E.. Depuis 1990, le C.A.U.E accompagne plusieurs programmes départementaux qui requièrent des compétences reconnues en architecture, urbanisme, environnement et paysage.

CŒUR DE VILLAGE et BOURG-CENTRE

Les opérations Coeur de village et Bourg-Centre s'inscrivent dans le programme départemental «Services de proximité et cadre de vie». Il accompagne les communes qui souhaitent améliorer le cadre de vie des habitants, redynamiser les villages et bourgs. Les programmes participent à la revitalisation et à l'attractivité du territoire.

Le C.A.U.E. de l'Aveyron est mandaté par le Conseil Départemental pour réaliser un diagnostic et un schéma directeur, proposant des orientations d'aménagements et des exemples qualitatifs et économiques.

Temps passé : 229 jours

Nombre de communes concernées par la réalisation ou le suivi : 32 communes

Nombre d'habitants : 36 926

Les cœurs de villages et Bourgs-centres accompagnés en 2017

Coeurs de village

Alpuech
 Asprières
 Bournazel
 Compeyre
 Camjac
 Galgan
 Golinhac

Graissac
 Le Bas-Ségala
 Lacalm
 La Rouquette
 Les Costes-Gouzon
 Montjaux
 Montlaur

Saint Felix de Sorgues
 Saint-Salvadou
 Saint Symphorien de Thenière
 Sainte-Juliette sur Viaur
 Vitrac
 Vabre-Tizac

Bourgs-Centres

Arvieu
 Baraqueville
 Clairvaux d'Aveyron
 Gages-Montrozier
 Laguiole

Lioujas-La Loubière
 Livinhac-le-Haut
 Marcillac-Vallon
 Naucelle
 Saint-Affrique

Sainte-Geneviève sur Argence
 Salles la Source
 Sébazac-Concourès

LE C.A.U.E. ACCOMPAGNE UN PROJET DÉPARTEMENTAL

LE «BOURG-CENTRE» DE BOZOULS

primé en 2017 pour l'aménagement du site touristique

En 2008, le conseil municipal a souhaité redynamiser le bourg et offrir un cadre de vie attractif en modernisant et valorisant les espaces publics et le site du canyon.

Le C.A.U.E. a été saisi par le Conseil départemental pour accompagner la démarche de Bozouls.

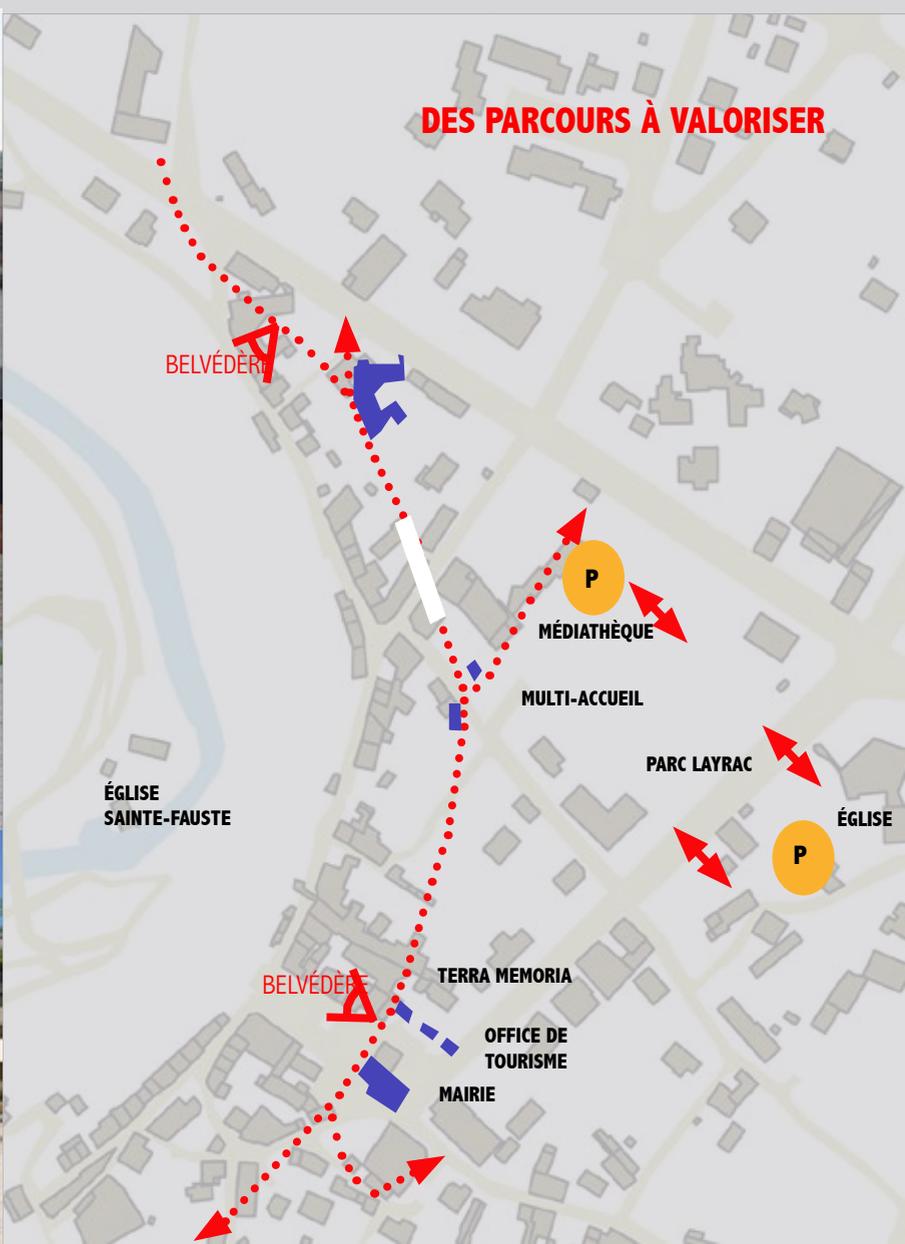
Il a réalisé un diagnostic général du bourg en pointant ce qui met en valeur ou perturbe son fonctionnement puis en proposant des orientations d'aménagement pour valoriser et renforcer l'identité de la commune.

Le C.A.U.E. a aidé les élus à choisir le maître d'oeuvre. Ce dernier a pu s'appuyer sur le travail réalisé en amont pour proposer des aménagements.

Le prix d'Architecture Occitanie 2017 vient ainsi récompenser le travail de l'équipe municipale, du maître d'oeuvre et du C.A.U.E. grâce à un programme départemental d'une utilité majeure pour les communes.

Aujourd'hui, le nouveau cadre de vie est largement apprécié par les habitants et par les touristes qui viennent en nombre depuis.

[pour en savoir plus : caueactu.fr](http://caueactu.fr)



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT



Saint-Symphorien de Thenière



Naucelle



Opération Villes et villages fleuris

Les Journées Villes et Villages fleuries sont organisées par le Conseil Départemental avec l'appui du C.A.U.E.. Elles font partie d'une action plus générale sur l'environnement et le cadre de vie. Ces journées incitent les communes à offrir un cadre de vie plus agréable et accueillant pour les habitants et les visiteurs.

Évoluant avec les attentes des citoyens, le label Villes et Villages fleuris s'engage aujourd'hui sur des enjeux tels que :

- l'amélioration du cadre de vie
- le développement de l'économie locale
- l'attractivité touristique
- le respect de l'environnement
- la préservation du lien social
- et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

Le C.A.U.E. de l'Aveyron participe aux réunions de sensibilisation et d'information des communes, aux visites de jardins et d'espaces publics, aux compte-rendu et délibérations.

Petit patrimoine rural

Le C.A.U.E accompagne aussi le conseil départemental sur le volet petit patrimoine rural. Il émet des avis de faisabilité et de conformité sur la rénovation d'un petit patrimoine familial, associatif et communal.

Le C.A.U.E. participe au jury du prix départemental du Patrimoine.

Temps passé : 34 jours
Nombre de communes : 28
Nombre d'habitants : 16 576

LES PROGRAMMES DU CONSEIL RÉGIONAL

2017 a été pour le Conseil Régional une année de transition : mise en place de la loi NOTRe et des nouveaux champs de compétences et fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Cette année de transition a permis de faire le point sur les dispositifs accompagnés jusqu'alors.

Patrimoine, Tourisme - Grands Sites Occitanie et Sites Patrimoniaux remarquables

La région a décidé de continuer à s'appuyer sur les sites culturels, patrimoniaux, historiques et naturels pour structurer au sein du territoire régional des destinations touristiques majeures.

Le C.A.U.E. de l'Aveyron accompagne depuis 2008 le dispositif «Grands Sites Midi-Pyrénées» qui a fait ses preuves en terme de revitalisation des aires touristiques et d'attractivité. Ce dispositif régional est prolongé dans les nouveaux programmes validés fin 2017.

- Conques, accompagnement pour la requalification des parkings
- Rodez, accompagnement du Site Patrimonial Remarquable
- Villefranche / Najac, maison du gouverneur

Il accompagne aussi les particuliers, professionnels et opérateurs qui proposent des hébergements touristiques : hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, hotellerie de plein air, ... Dorénavant, seuls les professionnels seront accompagnés par le dispositif régional.

Politiques territoriales et de la montagne - Bourgs-centres intercommunaux

Le C.A.U.E. de l'Aveyron accompagne les politiques territoriales et de la montagne qui ont pour objectifs d'agir pour l'attractivité et l'équilibre territorial et la cohésion sociale dans les territoires. Le C.A.U.E. intervient en tant que partenaire au même titre que les PNR et PETR, mais toujours dans le cadre de ses missions de conseil, sensibilisation et information en architecture, urbanisme et environnement.

Le C.A.U.E. accompagne un programme régional qui donne la priorité aux maîtrises d'ouvrage communautaires. Il est sollicité pour accompagner le programme régional Bourg-Centres (qui se superpose aux Bourg-centres départementaux) et les projets d'équipements structurants.

- Bourg-centre du Naucellois (Naucelle)
- Bourgs-centres de la CC Conques-Marcillac (Marcillac, Salles la Source, Clairvaux d'Aveyron)
- Bourgs-centres de la CC Aubrac, Carladez et Viadène (Laguiole, Argences en Aubrac, Mur de Barrez, Saint-Amans des Côtes et Saint-Chely d'Aubrac)

Temps passé : 42 jours

Nombre de communes : 15

Nombre d'habitants : 24 806

LES COLLECTIVITÉS : ÉLUS ET AGENTS TECHNIQUES

Présent en Aveyron depuis près de 40 ans, le C.A.U.E. dispose d'une connaissance du territoire qui lui permet de croiser les échelles : celle du site, de la commune, de l'intercommunalité, du département, et au-delà. Il appréhende l'immédiateté d'un projet dans une vision à long terme.

Il travaille avec une approche pédagogique, culturelle et technique tout en restant souple dans ses méthodes pour s'adapter au contexte local et appréhender chaque problématique et projet de façon transversale.

Commune nouvelle d'Argences en Aubrac

- Requalification de la Maison Guitard
- Valorisation de la place du bourg-centre
- Valorisation des espaces publics du hameau d'Orlhaguet
- Aménagement du Site de la Chêneraie
- Valorisation du bâti et utilisation des logements vacants
- Valorisation de la place de la fontaine

Communauté de communes d'Aubrac-Carladez et Viadène

- Conseils pour l'aménagement du pôle multi-services sur le nouveau foirail de Laguiole
- Accompagnement pour l'aménagement du Foirail et notamment la mise en valeur du Taureau
- Conseils pour le choix d'implantation du centre de secours
- Conseils pour l'accessibilité de l'espace public de Laguiole 'AdaP'

Ville de Millau

- Participation au comité de pilotage pour le Site Patrimonial Remarquable
- Conseils aux particuliers pour leurs projets de construction
- Conseils aux instructeurs ADS sur des permis contestables
- Conseils pour mettre en place une démarche Bimby sur les côteaux de Millau

Millau Grands Causses

- Accompagnement du PLUi comportant deux volets spécifiques Habitat et Déplacement

Commune de Salles la Source

- Conseils pour la plantation d'arbres à Cardayrac
- Conseils pour l'accessibilité de la Falaise du Fénier
- Valorisation de l'accès à la cascade de la gorge du Loup
- Conseils pour l'aménagement du triangle épinglé de Saint-Laurent et réhabilitation du bâtiment
- Conseils pour la requalification des entrées du village depuis la RD 901 de la Salles à Source
- Conseils pour l'aménagement de la place de l'église à Cadayrac
- Conseils pour l'aménagement du jardin du curée à Saint-Austremoine
- Conseils pour l'aménagement autour de la salle du Causse à Mondalazac
- Conseils pour l'aménagement du Calcadis à Souyri



LE C.A.U.E. ACCOMPAGNE UN PROJET DE TERRITOIRE

ARGENCES-EN-AUBRAC

Projet de valorisation du bâti

La commune de Argences-en-Aubrac a engagé une réflexion sur son territoire suite à la constatation et l'observation fine d'un état des lieux qui est très significatif dans le Nord-Aveyron : la problématique des logements vacants.

La volonté de questionner la vacance pour accueillir de nouvelles populations, transformer l'habitat actuel, redynamiser les centres bourgs ou proposer une alternative à des lotissements consommateurs d'espaces et quelque fois déconnectés du contexte, constitue un véritable projet territorial.

Le CAUE a dans un premier temps participé à la construction d'une journée atelier avec les services de la DDT sur la commune de Argences-en-Aubrac, afin d'accompagner les élus de la commune nouvelle vers un projet territorial en évoquant la problématique des logements vacants.

Pour commencer, chaque maire délégué a identifié des bâtiments vacants qu'il souhaiterait voir réhabilités sur son territoire. Ces bâtiments ont fait l'objet d'une visite de terrain (élus, services de l'État, C.A.U.E.) ce qui a permis de vérifier leur situation et leur intérêt patrimonial, fonctionnel, symbolique ou autre.

Une première analyse de chaque bâtiment dans son contexte a été produite par les services de l'État et le C.A.U.E. dans **l'objectif d'engager le débat, d'identifier les enjeux et de fournir aux élus une aide à la décision** pour la suite de la démarche.



Ville de Rodez

- Conseils pour la requalification de la place de la Cité
- Conseils et accompagnement pour la requalification de l'îlot Béteille, d'une liaison piétonne arborée et d'un jardin public
- Participation au comité de pilotage sur les orientations habitat
- Conseils pour la réalisation d'une passerelle à Layoule

PETR Centre Ouest Aveyron

- Accompagnement du SCoT et de la candidature au Plan Paysage par la mise en place de 2 dispositifs :
 - Définition des unités paysagères qui composent le territoire du PETR
 - Observatoire photographique du Paysage

CGET du Massif Central

- Organisation d'un colloque multi-acteur sur le thème de la *Reconquête des centres bourgs* à Decazeville
- Participation à la plateforme territoriale S-Pass territoire



Temps passé : 334 jours

Nombre de communes concernées : 36

Nombre d'habitants : 65 767 (hors PETR)

La gratuité des interventions du C.A.U.E. est inscrite dans l'article 7 de la loi sur l'architecture de 1977. L'activité du C.A.U.E. est essentiellement financée par une part départementale de la taxe d'aménagement. Le C.A.U.E. n'effectue pas de prestation contre rémunération. Cependant, pour un objectif ne pouvant être atteint avec ses seuls moyens, le C.A.U.E. demande une contribution financière au titre du fonctionnement de la structure.

Cette contribution peut être motivée par le caractère expérimental, innovant ou de recherche, de l'action à mener, et se tient dans le cadre exclusif des missions du C.A.U.E..



LE C.A.U.E. ACCOMPAGNE UN PROJET COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUBRAC-CARLADEZ et VIADÈNE Concours restreint d'architecture pour la réalisation d'un pôle Multi-service à Laguiolle

Le C.A.U.E. a pour mission d'aider à la prise de décision. C'est à ce titre que la communauté de communes a souhaité l'accompagnement du C.A.U.E. de l'Aveyron pour participer à un jury de concours.

Dans le cadre de la loi MOP (Maîtrise d'Ouvrage Publique) la procédure formalisée de concours s'applique à partir d'un certain seuil d'honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, paysagiste et bureaux d'études techniques) et se déroule en deux temps.

La 1^{ère} réunion du jury, composé d'élus et de personnes qualifiées (architectes, paysagiste) permet de désigner, parmi plusieurs candidatures, 3 équipes pour concourir et remettre une esquisse de projet.

La 2^{ème} réunion a pour but d'émettre un avis motivé sur chacun des projets au regard des critères d'évaluation et de classer les projets pour désigner le projet lauréat.

Au-delà d'un programme d'équipements publics (médiathèque, musique, mini crèche...) au service de la population, l'objectif est également de structurer, de faire vivre et de relier au centre bourg de Laguiolle ce vaste foirail sous-utilisé.

Tout en soulignant la qualité des propositions, le choix des élus de la communauté de communes Aubrac Carladez Viadène s'est porté sur l'équipe n° 2.

« À travers deux réunions de jury, le CAUE a permis d'éclairer les élus et plus généralement les membres du Jury sur des éléments architecturaux des propositions, sur la place du bâtiment dans son contexte immédiat

et enfin sur les enjeux de ce bâtiment dans un contexte de renouvellement urbain (en lien avec l'opération centre bourg pour laquelle le CAUE est également impliqué). Cette expertise a été d'une grande aide dans l'évaluation des projets et dans le classement des candidats. »

Annie Cazard, présidente de la communauté de communes Aubrac, Carladez et Viadène



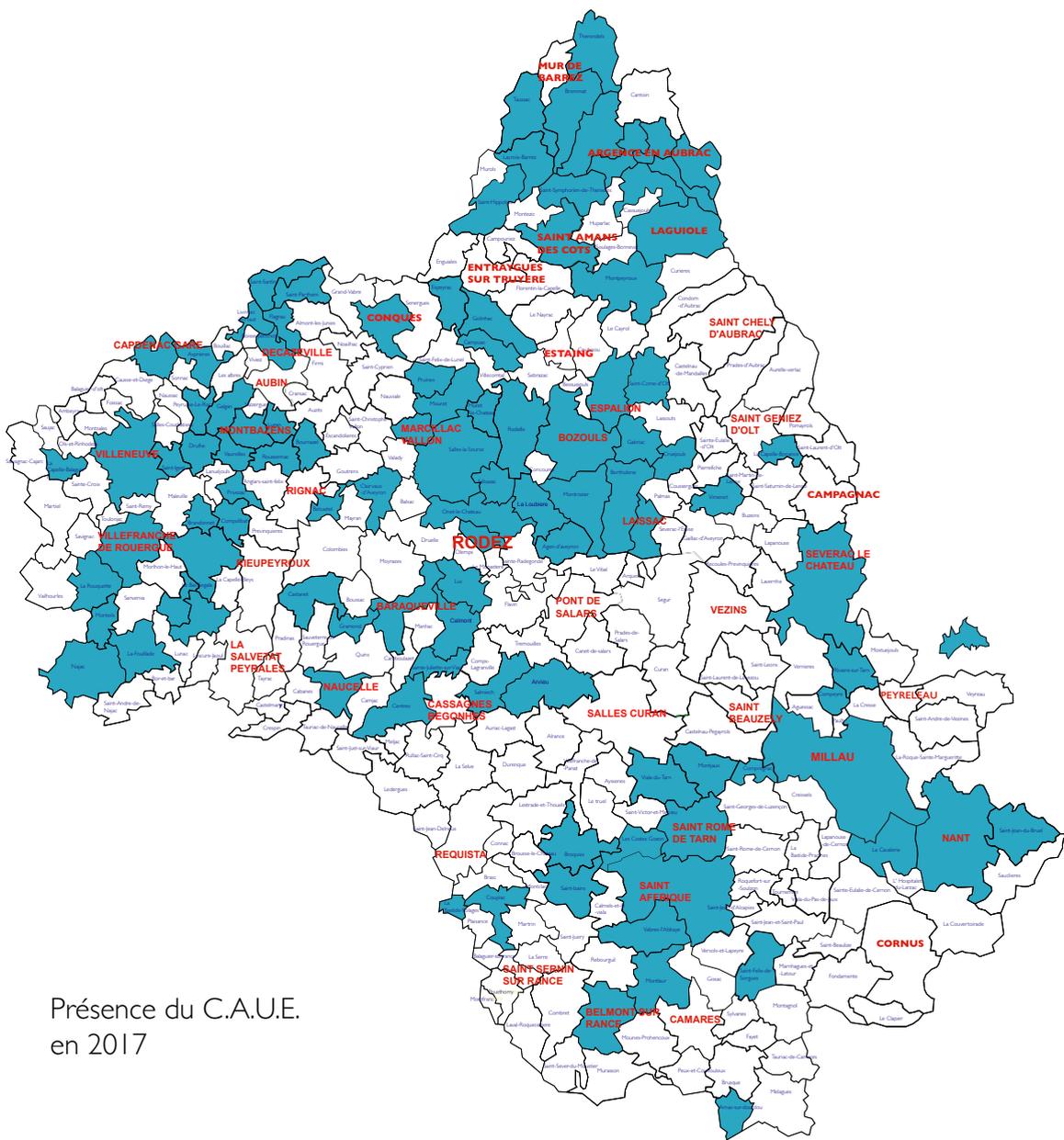
Programmiste : Champs du possible

Equipe 1 : Coco architecture & la motrice paysagiste

Equipe 2 : Freyermuth & Bertillon architectes, Camille

Fréchou paysagiste (équipe lauréate)

Equipe 3 : Ecoumène & Jacques Lacombe



Présence du C.A.U.E.
en 2017

LE C.A.U.E. ACCOMPAGNE UNE EXPÉRIMENTATION

COMMUNE DE LAGUIOLE & ÉTUDIANTS DE L'ENSA DE MONTPELLIER Sujets d'études appliqués au devenir d'un territoire

En 2017, les étudiants des 4^{ème} et 5^{ème} année de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, encadrés par leurs enseignants, ont travaillé sur 2 sujets d'études :

- les sites de la station du Bouyssou
- le quartier du faubourg à Laguiole

En partenariat avec la municipalité, le futur PNR de l'Aubrac et l'UDAP, le C.A.U.E. a présenté le contexte de cette commune de 1300 habitants qui fonctionne à l'échelle de son territoire comme une petite ville.

La problématique de la revitalisation des centres anciens était au cœur de leur réflexion pour le quartier du Faubourg.

Quant aux stations de ski, c'est la problématique du réchauffement climatique et de la diversification des activités à installer sur ces stations de moyenne montagne, en manque de neige, qui a été abordée.

Dans le cadre de leur diplôme de fin d'études, les étudiants de 5^{ème} année ont proposé des équipements pour la station du Bouyssou et/ou de la Source et des idées de revitalisation du quartier du Faubourg.

ENSA | École nationale supérieure d'architecture Montpellier

Vida de Barri
Quartier d'artisans à Laguiole



Camille Barlet
Jeudi 29 juin 2017

LE BOUYSSOU
RICHESSE D'UN PATRIMOINE NATUREL
ÉCOLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA NATURE



ENSA | École nationale supérieure d'architecture Montpellier

PROJET DE FIN D'ÉTUDES 2017
DOMAINE ICI & MAINTENANT
Présenté par Alice Housso
Sous la direction pédagogique de F. Lathau



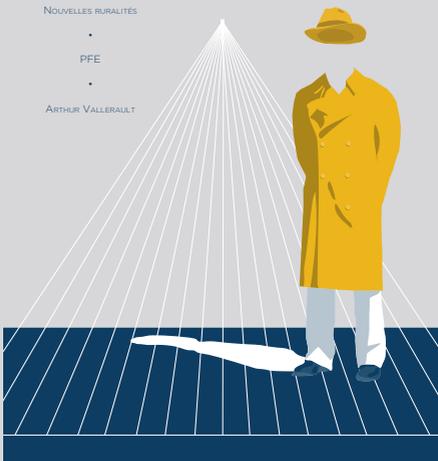
Pantomime

les scènes de laguiole

NOUVELLES RURALITÉS

PFE

ARTHUR VALLEREAULT



LES ATELIERS D'ARTISANS D'ART.

EN AUBRAC, UNE NOUVELLE RURALITÉ

Domaine d'études ICI & MAINTENANT



LE PUBLIC SCOLAIRE

Le C.A.U.E. intervient aussi dans les classes.

Il accompagne des projets de classe ou d'école dont la responsabilité du projet est assurée par l'enseignant qui définit le thème et les finalités pédagogiques et culturelles, en lien avec les programmes d'enseignement. Les interventions du C.A.U.E. sont faites sur-mesure.

Le rôle du C.A.U.E. est d'amener les élèves à développer des compétences leur permettant de poursuivre un projet de création architecturale ou paysagère de susciter l'envie et la réalisation, d'appréhender les contraintes et les limites du projet et de les dépasser, d'ouvrir les yeux sur ce qui fait son environnement et de faire corps avec lui.

Les scolaires accèdent ainsi à une culture architecturale et paysagère grâce à des interventions ciblées, qui sont adaptées à leurs niveaux. Ils découvrent ou redécouvrent des constructions et des aménagements qui sont parfois proches de chez eux. Ils en parlent à la maison.

Établissements scolaires accompagnés en 2017

- École de Sainte Geneviève CP/CE1/CE2/CM1/CM2
- École de Ambeyrac CP/CE1/CE2/CM1/CM2
- École de Bertholène CM1/CM2
- École de Nuces CM1 et CM2
- Lycée Louis Querbes 1er STI AA
- Lycée agricole de Rignac 1er STAV

Établissements ayant participé aux ateliers « Archi »

- École Foch - CM1/CM2
- École de Gourgan CE1/CE2 et CM1/CM2
- École du Monastère CE2/CM1
- École d'application d'Onet CE2/CM1 et CM1/CM2
- École de Gabriac CE1/CE2/CM1/CM2

Temps passé : 99 jours
Enfants et adolescents : 350
Enseignants : 14



Atelier d'architecture



Balade d'architecture commentée



Exposition au Krill



Ecole de Bertholène



LE C.A.U.E. CRÉE DES OUTILS PÉDAGOGIQUES

COMPRENDRE SON CADRE DE VIE

Voir et expérimenter l'architecture

Pour les scolaires, l'exposition est un support pédagogique. C'est pour eux, une sortie, un temps d'apprentissage hors des murs de l'école qui permet de créer un événement pour la classe.

Certains instituteurs préparent cette visite en réalisant en classe un travail sur les formes d'habitat et d'architecture. Des livres juniors et documentaires vidéos sont mis à disposition des écoles par le C.A.U.E. de l'Aveyron.

Durant la visite commentée, les enfants sont invités à s'exprimer sur leur cadre de vie et le métier d'architecte. Quelques réalisations sont présentées par l'architecte du C.A.U.E. : matériaux, systèmes constructifs, intégration sur la parcelle, choix des couleurs, des ouvertures...

Les enfants expérimentent aussi :

- des maquettes en papier cartonné, pour appréhender l'espace dans ses 3 dimensions
- des « tampons encres, Stampville® » qui représentent des éléments de construction en perspectives
- des maisons pop-up pour concevoir des façades
- des puzzles pour retrouver des projets de l'exposition et exercer son regard aux éléments constitutifs d'une construction, apprendre à regarder le détail
- des Kapla®, pour expérimenter équilibre et gravité, recréer des formes ou laisser libre court à la créativité

Les enfants apprennent, s'expriment, acquièrent du vocabulaire, développent leurs capacités manuelles et conceptualisent tout naturellement par le jeu, individuellement ou en équipe.

pour en savoir plus : caueactu.fr



ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS



Inauguration exposition

A l'occasion des 40 ans de la loi sur l'architecture, le C.A.U.E. de l'Aveyron a complété son exposition sur les «Architectures contemporaines de l'Aveyron».

Cette exposition est mise à disposition des écoles, médiathèques, administrations et des collectivités.

Elle peut être accompagnée par une conférence, une visite ou une projection, moment privilégié pour échanger avec le grand public sur leur cadre de vie, les envies d'architecture et bien souvent un métier méconnu.

Dans le cadre de l'Union Régionale Les C.A.U.E d'occitanie, et à l'occasion des 40 ans de la loi sur l'architecture, le C.A.U.E. de l'Aveyron a participé à la réalisation et l'édition de l'exposition «40 ans d'architectures contemporaines en Occitanie».

Le C.A.U.E. dispose de 2 autres expositions :

- «Entités paysagères de l'Aveyron»
- «Architecture et design»



Jouer avec les formes et volumes en Architecture

dans le cadre de l'exposition "Architectures Contemporaines de l'Aveyron"

Types d'activités proposées: Atelier pédagogique, Exposition
 Organisateur: Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
 Conditions de participation: Gratuit

Dans le prolongement de l'exposition, venez tester vos compétences et vos connaissances en architecture à travers des jeux grand public :

- un **QUIZZ ARCHITECTURAL**,
- **1000 KAPLA®**, pour tenter de recréer les constructions présentées dans l'exposition ou laisser libre cours à votre créativité,
- des créations de **MAQUETTES** en papier cartonné,
- des **PUZZLES** pour retrouver les projets de l'exposition.

Source: Ministère de la Culture

Temps passé : 171 jours
Nombre de visiteurs : 632



POUR TOUS LES PUBLICS

Dans le cadre du mois de l'architecture Occitanie du 18 mai au 18 juin, en partenariat avec le syndicat des architectes de l'Aveyron et la ville de Rodez :

- Émission spéciale architectures contemporaines sur France 3 Quercy-Rouergue
- Exposition Architectures Contemporaines de l'Aveyron à Rodez du 18 mai au 18 juin
- Atelier d'architecture en famille
- Atelier d'architecture pour les enfants
- Conférence sur le concours du musée Soulages au musée Soulages
- Conférence sur la maison aveyronnaise à Rodez
- Projection du documentaire «Rond Point» à la médiathèque de Rodez
- «Le vendredi, c'est visite» avec les architectes à Lioujas, Bozouls, Olemps, Onet et Sainte-Radegonde

Tout au long de l'année 2017

- Journée de la Pierre à Bozouls
- Randonnée paysagère à Tayac, Centres
- Émission sur les paysages de l'Aveyron sur Radio Temps Rodez
- Exposition et bavardage sur les architectures contemporaines à la Galerie à Bozouls
- Journée Nationale d'Architecture
- Exposition sur l'architecture et jeux au café culturel Le Krill, à Onet le Château
- Émission sur la Reconquête des Centres-bourgs sur Radio Temps Rodez
- Université des OT à Noailhac



Journée de la Pierre



OT Noailhac



Krill, café culturel



le mois de l'architecture



Journée Nationale de l'Architecture

ACQUÉRIR, ORGANISER, METTRE À DISPOSITION

Le C.A.U.E. de l'Aveyron dispose d'un petit centre de documentation dans lequel sont référencés

1900 ouvrages (monographies, brochures,...), **des revues spécialisées** et des **publications locales**, les publications du réseau des CAUE, des **photographies** et **cartographies**.

Les études du CAUE réalisées auprès des collectivités locales sont réservées aux professionnels, élus et étudiants.

3 sites web informent le grand public sur l'AUE et plus globalement sur les missions du C.A.U.E. de l'Aveyron. Une newsletter mensuelle est envoyée à nos 1 400 contacts.

Temps passé : 148 jours
Nombre de visiteurs : 30 757



FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Pour répondre aux sollicitations des collectivités et en tant que référents départementaux en AUE les salariés du C.A.U.E. développent ou renforcent des compétences à travers des formations.

Ces formations sont soit proposées par le réseau des C.A.U.E. ou par des organismes extérieurs.

En 2017, une activité très dense, a fait que seule 4 actions de formations ont été réalisées.

- Cinéma et Architecture ou comment utiliser ce média pour sensibiliser le public à l'architecture.
- Approche palo alto dans l'accompagnement des projets de territoire et d'urbanisme.
- Valorisation du bâti dans les Hautes-Alpes.
- Travailler en réseau avec S-PASS Territoire, plateforme portée par une communauté d'acteurs qui a choisi de faire de l'amélioration du cadre de vie un jeu collectif.



Le bois Basalte - 63



Base de loisirs Pouligny-Notre-Dame



L'Union Régionale Les C.A.U.E. d'Occitanie

L'Union régionale a pour principales finalités de valoriser le travail des C.A.U.E., de favoriser leur mutualisation autour de projets communs, ainsi que de coordonner les C.A.U.E. membres qui accompagnent les politiques publiques, régionales, nationales et européennes dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

La Fédération Nationale des C.A.U.E.

Le C.A.U.E. de l'Aveyron adhère à la Fédération nationale des C.A.U.E., association loi 1901 créée le 9 mai 1980.

Pour le réseau des C.A.U.E., la fédération est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et des actions départementales. Animer, apporter ses services aux membres et produire en réseau sont les principales missions de la fédération.

À l'externe, elle assure la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats au niveau national et organise des rencontres, congrès et colloques avec ses partenaires. Elle assure enfin une fonction de veille législative et réglementaire au bénéfice de ses membres.

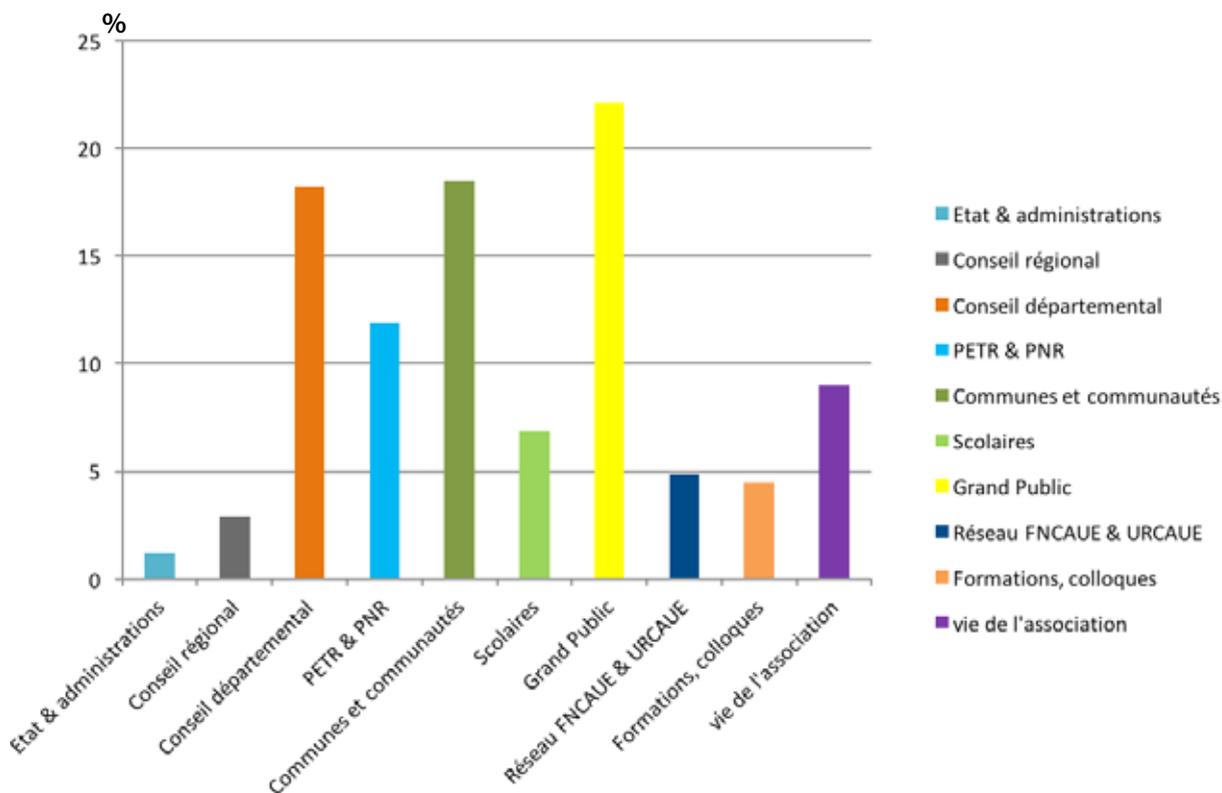
Danièle Vergonnier, présidente du C.A.U.E., est administratrice de la FNCAUE et de l'URCAUE et membre du bureau de l'Union Régionale. Cet investissement représente du temps et de nombreux déplacements :

- Conférence des Présidents et anniversaire de la Loi sur l'architecture avec la Ministre de la Culture
- Conseils d'administration de la FNCAUE à Paris et Marseille
- Assemblée Générale à Paris
- Salon des maires - stand de la FNCAUE et de la MIQCP à Paris
- Conseils d'administration de l'Union Régionale à Toulouse et Carcassonne
- Assemblée Générale Ordinaire de l'UR Midi-Pyrénées à Toulouse
- Assemblée Générale Extraordinaire à Carcassonne
- Assemblée Générale Ordinaire de l'UR Les CAUE d'Occitanie à Carcassonne
- Réunions du Bureau

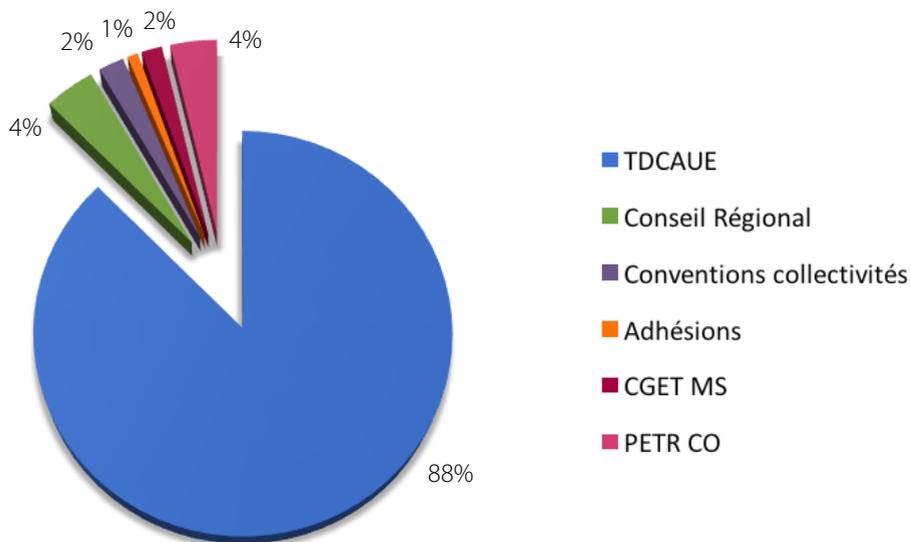


**Temps passé
présidente et directeur : 46 jours**

Répartition du temps passé du C.A.U.E. en 2017 (%)



Mode de financement du C.A.U.E. en 2017 (%)



BILAN FINANCIER 2017

	du 01.01.17 au 31.12.17	du 01.01.16 au 31.12.16	Variation %
PRODUITS			
PRODUITS D'EXPLOITATION - montants nets	784 424	692 295	13,31
Taxe départementale C.A.U.E.	722 996	671 587	
Conventions communes et communautés	17 000	17 000	
Convention autres	44 428	3 708	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	46 885	45 319	3,46
Subvention Conseil Régional	33 700	33 700	
Cotisations	7 215	4 806	
Différences de règlement	143	464	
Transfert de charges	5 827	6 350	
PRODUITS FINANCIERS	5 964	2 721	-95,66
PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 845	0	N/A
TOTAL DES PRODUITS	859 119	740 335	16,04
SOLDE DÉBITEUR = DÉFICIT			
TOTAL GÉNÉRAL	859 119	740 335	16,04
CHARGES			
CHARGES D'EXPLOITATION	768 738	671 402	14,50
Autres achats non stockés	6 895	5 385	
Services extérieurs	38 346	35 246	
Autres services extérieurs	52 142	56 711	
Impôts, taxes et versements assimilés	29 844	27 420	
Salaires et traitements	446 918	378 768	
Charges sociales	188 553	164 749	
Autres charges de personnels	787	702	
Dotations aux amortissements	5 024	2 100	
Autres charges	230	322	
CHARGES FINANCIERES	60	748	-91,98
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 802	762	267,72
IMPÔTS SUR BÉNÉFICES	5 846		
TOTAL DES CHARGES	777 447	672 913	15,53
SOLDE CRÉDITEUR = BÉNÉFICE	81 672	67 423	21,13
TOTAL GÉNÉRAL	859 119	740 335	16,04

BILAN ACTIF

	Brut	Amortis. Provisions	Net au 31.12.17	Net au 31.12.16
ACTIF IMMOBILISÉ				
Concessions, brevets	5 095	3 890	1 205	1 835
Ins. Techn. mat.& out.ind.	6 760	6 466	293	499
Autres immo. corporelles	69 713	58 270	11 443	8 158
Autres titres immobilisés				
TOTAL	81 568	68 626	12 942	10 492
ACTIF CIRCULANT				
Autres créances	165 470		165 470	117 745
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	216 868		216 868	130 986
Charges constatées d'avance	3 990		3 990	1 094
TOTAL	386 329		386 329	249 834
TOTAL ACTIF	467 897	68 626	399 271	260 326

BILAN PASSIF

	exercice 31/12/2017	exercice 31/12/2016	variation
CAPITAUX PROPRES			
Report à nouveau	117 572	50 149	67 423
Résultat de l'exercice	81 672	67 423	14 249
TOTAL	199 244	117 572	81 672
PROVISION POUR RISQUE ET CHARGES			
	12	4 823	-4 811
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts et dettes assimilées	4 247	9 312	-5 065
Fournisseurs et comptes rattachés	17 391	20 559	-3 168
Autres dettes	178 377	108 061	70 316
TOTAL	200 015	137 931	62 084
TOTAL PASSIF	399 271	260 326	138 945

ORIENTATIONS 2018

Dans la continuité des années précédentes et dans le cadre des réformes de l'organisation des compétences territoriales, les actions du C.A.U.E. pour l'année 2018 resteront organisées à partir des missions: conseiller, accompagner et informer.

CONSEILLER

Mission de base définie par la loi de 1977 l'intervention du CAUE se décline avec trois publics principaux :

- Le conseil aux particuliers avec 6 demi-journées de permanences par mois répartis dans le territoire, Millau, Villefranche et Espalion et à Rodez dans les locaux du C.A.U.E.
- Le conseil aux communes pour apporter des réponses ponctuelles aux demandes des communes sur les enjeux d'urbanisme opérationnel (lotissement..), ceux liés à l'architecture et au patrimoine communal et aux enjeux environnementaux (fleurissement, protections paysagères...)
- Le conseil auprès des administrations principalement par une participation à différentes commissions techniques ainsi que le conseil portant sur des projets de bâtiments publics ou des projets de méthanisation et de mobilités dans les territoires ruraux.

ACCOMPAGNER

1/ DANS LE CADRE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

Pour accompagner le Conseil départemental dans la mise en œuvre et le suivi des politiques relevant de ses compétences obligatoires dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

1.1 / cœur de village et bourgs centre

À travers ce programme départemental d'aménagement des espaces publics, le C.A.U.E. accompagne les collectivités locales de moins de 2000 habitants, en préalable à l'intervention d'un maître d'œuvre privé. Le C.A.U.E. établit un cahier de recommandations afin de définir, avec les élus les enjeux liés à l'aménagement des espaces publics. Ce document permet d'établir un « schéma directeur », définissant des principes d'aménagement et une hiérarchie des interventions.

1.2 / programme habitat (bâti vacant)

Accompagner les élus des communes pour identifier et analyser les bâtiments vacants existants sur le territoire communal.

La réflexion sur le réinvestissement des bâtiments vacants devra s'appuyer sur les spécificités économiques et sociales, patrimoniales et culturelle du territoire et sur les choix de développement économique touristique et résidentiel des communes.

Dans un objectif d'expérimentation, le C.A.U.E. a accompagné en 2017 la commune d'Argences en Aubrac avec une analyse de quelques bâtiments situés à Alpuech, La Terrisse, Graissac, Sainte-Geneviève sur Argence, Vitrac en Viadène, Lacalm.

1.3 / Aveyron Ingénierie (E.P.A.)

Accompagner les maîtres d'ouvrages et les structures d'animation des territoires dans leurs démarches de prise en compte de l'architecture de l'urbanisme et de l'environnement.

1.4 / tourisme

Pour les projets d'hébergement touristique, le C.A.U.E. intervient auprès du Conseil Départemental, en phase préalable des opérations pour accompagner les porteurs de projets à élaborer le projet en cohérence avec les objectifs de qualité définis par la politique départementale.

2 / environnement

Le C.A.U.E. apportera son assistance technique au Conseil Départemental dans le cadre du programme de préservation du petit patrimoine rural.

Il participera aux divers travaux des jurys des concours Départementaux de fleurissement, du patrimoine et de l'environnement, ainsi qu'aux animations techniques développés sur le fleurissement et le développement durable auprès des communes du département.

- Gestion de l'espace : le CAUE apportera de manière ponctuelle et à la demande du Conseil Départemental, son expertise pour les programmes ou actions relevant de la politique départementale de gestion de l'espace.

- La qualité d'aménagement des espaces publics se révèle dans la plantation de végétaux adaptés aux lieux. Afin de prendre en compte ce critère dans les aménagements d'espaces publics, le C.A.U.E accompagnera la pépinière départementale sur l'évolution de la palette végétale en vue d'une meilleure adéquation en fonction des entités paysagères du département. (formation et conseil auprès de la pépinière sur des aménagements ponctuels tels que : aménagements des entrées de villages...). Dans le cas de projets conséquents, le C.A.U.E. pourra proposer une expertise à la demande du Conseil Départemental.

D'une manière transversale, le Conseil Départemental pourra solliciter le C.A.U.E. pour expertise et avis sur la qualité d'intégration paysagère en préalable des projets pour lesquels une aide départementale est attendue.

2/ DANS LE CADRE DE LA CONVENTION ENTRE L'UNION RÉGIONALE « LES CAUE D'OCCITANIE » ET LE CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES – MEDITERRANEE

Programme en cours d'élaboration avec l'URCAUE en fonction des nouvelles politiques régionales de la Grande Région (tourisme, grands sites, environnement, patrimoine...)

Concernant l'appui du Conseil Régional, il faut noter qu'à ce jour, le principe de l'accompagnement des C.A.U.E. de Midi-Pyrénées par la Région a été validé. Le C.A.U.E. a soumis son programme d'accompagnement aux services du Conseil Régional Occitanie comprenant l'accompagnement de trois dispositifs d'accompagnement :

- axe 1 – contribution aux actions collectives des CAUE d'Occitanie
Participation aux commissions politiques territoriales / bourg centre : Analyse des dispositifs existants et production d'outils opérationnels à l'échelle de la région Occitanie.
Participation aux réunions de suivi du SRADDET
- axe 2 – bourg-centre – politiques territoriales
Accompagnement de la démarche de candidature « bourg-centre Occitanie » des communes de Naucelle, Réquista, Calmont d'Olt, Firmi, Baraqueville, Flagnac, Bas Ségala, Argences en Aubrac.
- axe 3 – économie touristique – Grands Sites Occitanie
Accompagnement des projets d'espaces publics à mettre en œuvre pour les sites touristiques de Conques et de Najac/Villefranche,
Accompagnement des projets SPR (Site Patrimoniale Remarquable) des villes de Rodez, Millau et Villefranche de Rouergue.

3/ DANS LE CADRE DE CONVENTIONS AVEC LES COMMUNES, COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, PETR ET CGET

La recomposition des territoires est l'un des enjeux majeurs des années à venir. Organisation des intercommunalités, mise en œuvre des SCoTs réalisation des PLU intercommunaux.

Depuis déjà quelques années, le CAUE est de plus en plus souvent sollicité par les collectivités, communes et communautés et PETR. Compte-tenu de l'absence de services techniques et de moyens financiers dans les territoires ruraux, les demandes vont bien souvent au delà de la mission de conseil du CAUE définie par la loi sur l'Architecture.

C'est pourquoi il semble toujours nécessaire de préciser le cadre et le contenu de ces missions d'accompagnement. Les CAUE remplissent une mission de service public en dehors du champ concurrentiel. De ce fait, il est souhaitable de proposer aux collectivités, le plus souvent possible, des conventions de partenariat ou d'accompagnement.

- Les conventions de partenariat, dans le cadre du conseil amont gratuit, permettent de définir les engagements des deux partenaires avec pour objectif d'assurer la qualité des projets et le choix des intervenants.
- Les conventions d'accompagnement, correspondant à un travail dans le temps, principalement à l'échelle des intercommunalités. Elles sont proposées aux collectivités pour un montant annuel forfaitaire, financées à parité à 50 % sur les fonds propres du CAUE.

PETR Ouest Aveyron

Le PETR Centre Ouest prépare la réalisation du plan paysage sur l'ensemble de son territoire. La participation de l'équipe du CAUE comprend trois volets.

Atlas de paysages (unités paysagères) et Observatoire Photographique du Paysage (OPP) sont deux outils prévus dans la convention pluriannuelle validée .

Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) & réseau CAUE Massif-Central

Depuis l'année 2016 le projet « pluri partenaires » réunit les six CAUE (07-12-15-34-71-87) qui accompagnent les territoires du Massif-Central pour mettre en œuvre un partage d'expériences des acteurs de la construction et de l'urbanisme en vue de constituer un corpus de références illustrant une convergence entre patrimoine et créations contemporaines.

Objectif : alimenter le projet recueil de références ayant valeur d'exemple et du guide de référentiel (dans la perspective de la création de la plate-forme numérique)

- 1 / L'organisation d'un groupe d'experts dans le département et la mise au point du guide référentiel et aux rencontres multi-acteurs organisées par les autres CAUE
- 2 / recensement de projets d'architecture et d'aménagement ayant valeur d'exemples en Aveyron
- 3 / L'accompagnement des maîtres d'ouvrages publics et privés
- 4 / alimentation de la plateforme Nationale S PASS

FORMER & INFORMER

Sensibilisation en milieu scolaire et accompagnement des équipes d'enseignants dans les projets pédagogiques

L'architecture et l'urbanisme se prêtent idéalement aux croisements des programmes enseignés au collège comme au lycée : français, histoire, géographie, arts plastiques, arts appliqués. Il s'agit non seulement d'apprendre à « voir l'architecture » mais de comprendre ce qui a contribué à construire les paysages urbains comme ruraux. Cette découverte permet aux jeunes, non seulement de se situer dans l'espace mais aussi dans la société.



Dans le domaine de la sensibilisation des publics scolaires à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement l'équipe du CAUE intervient dans les classes à la demande des enseignants pour sensibiliser les élèves à la connaissance et à la compréhension des paysages aveyronnais et de l'architecture contemporaine.

Dans le cadre de la formation continue des enseignants le C.A.U.E. accompagne les sessions de mise en place des Parcours d'Education Artistique et Culturelle.

Dans le cadre du catalogue ITINERAIRE D'EDUCATION ARTISTIQUE réalisé et diffusé par Aveyron Culture – Mission départementale, le C.A.U.E. propose, des interventions adaptées aux trois niveaux scolaires : écoles primaires (mon école dans mon village, mon quartier), collèges (espaces publics/espaces privés) et Lycées (l'architecture un élément de la construction du paysage Urbain : le musée Soulages à Rodez).

Sensibilisation des publics

En coordination avec la Direction Régionale des Affaires Culturelle Occitanie – DRAC, le C.A.U.E. participera aux événements nationaux et régionaux (programmes en cours d'élaboration)

Sensibilisation des élus et des administrations

« Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ... contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. » Art. 7. - (Modifié par Décret 86-984 du 9 Août 1986, art 7 XLIII, JORF 27 août 1986

Ateliers-visites : maison bois & individuelles, lotissement, documents d'urbanisme, intégration paysagère... Les ateliers s'inscrivent dans la mission d'information et de formation du C.A.U.E. Ils ont pour objectif de sensibiliser en amont tous les acteurs : porteurs de projets, élus, administration.

Ils répondent aux questions qui émergent du travail quotidien de l'équipe du C.A.U.E. ainsi qu'aux demandes des agents des administrations, des élus ou des habitants.



Salon des maires

Expositions : Depuis plusieurs années, l'équipe du C.A.U.E., met à disposition des divers acteurs du département, élus, techniciens et enseignants, des expositions à partir du travail quotidien du CAUE : villages de l'Aveyron, Architectures contemporaines en Aveyron, Architecture et Design, Entités paysagères de l'Aveyron.

Informations

Depuis six ans, le C.A.U.E a mis en place des outils de communication : un programme semestriel, une revue de presse mensuelle. Ces documents sont diffusés sous format papier et Internet.

Par ailleurs le C.A.U.E. développe des outils de communication internet thématiques : architectureaveyron.fr - cauedoc.fr - caueactu.fr - paysageaveyron.fr

LES CAUE LABORATOIRES D'IDÉES, DE RECHERCHE ET D'EXPÉRIMENTATIONS.

L'équipe du C.A.U.E. remplit cette mission quand nous mettons en œuvre une analyse de la construction et de l'usage des paysages de l'Aveyron par entités paysagères, comme dans le domaine du tourisme, un accompagnement pour les bâtiments économes et les démarches de tourisme durable.

Le C.A.U.E. remplit également son rôle de défricheur de terrain quand il accompagne des projets expérimentaux : une salle communale à qualité environnementale à St Parthem, une démarche AEU à Gramond, un « éco-lotissement » à Laguiole, un parking enherbé à Rignac... Sa mission est alors d'être un lieu de la réflexion sur les mutations en œuvre et l'évolution des enjeux d'aménagement.

C'est à travers une « connaissance » (co-naissance) du territoire depuis bientôt quarante ans que le C.A.U.E. est un acteur pertinent pour être force de proposition et faciliter la mise en place, pour les prochaines années, des outils et des politiques dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie du Conseil Départemental pour notre département.

PARTICIPATION A L'UNION RÉGIONALE DES CAUE OCCITANIE

Depuis l'organisation de la nouvelle Région Occitanie, tant au niveau de l'Etat (DRAC - DREAL) qu'au niveau du Conseil Régional, il a été constitué l'association de préfiguration d'une Union Régionale des 13 C.A.U.E. Occitanie le 22 Janvier 2016 à Carcassonne.

Le projet de rédaction des statuts de la nouvelle Union Régionale les C.A.U.E. Occitanie devra être modifié, pour être conforme à l'expertise juridique demandée à la FN C.A.U.E. L'Union Régionale « les CAUE d'Occitanie » n'ayant pas compétence pour « accompagner » des politiques publiques mais pour « coordonner » les actions des C.A.U.E. d'Occitanie dans le cadre des politiques régionales du tourisme, du patrimoine, des grands sites et des politiques territoriales.

L'équipe du C.A.U.E. participera aux actions mutualisées sur des sujets de réflexions spécifiques identifiés dans le protocole d'accord entre la Région Occitanie /Pyrénées Méditerranée et l'Union Régionale :

- valorisation des bourgs centres Occitanie/Pyrénées Méditerranée,
- AMI reconquête des Friches en Occitanie,
- ouvrage « chemins de saint jacques »
- rencontres régionales dans le domaine du patrimoine et de la Culture.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

CHARGES	PREVISIONNEL 2017	RESULTAT 2017	PREVISIONNEL 2018
Charges d'exploitation			
Autres achats non stockés	15 100	6 895	7 700
606140 CARBURANTS	3 000	2 018	2 200
606300 FOURNITURES D'ENTRETIEN	600	349	600
606310 PETITS EQUIPEMENTS	9 800	1 135	2 500
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 500	2 091	2 000
606800 AUTRES FOURNITURES	200	1 303	400
Services extérieurs	48 670	38 346	40 200
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	22 500	18 967	19 000
613300 LOCATIONS LOGICIELS	0	177	3 000
613500 LOCATION MOBILIERE	3 200	2 203	2 200
614000 CHARGES LOCATIVES	4 500	3 460	4 500
615000 ENTRETIEN/RÉPARATION	925	13	1 000
615510 ENTRETIEN LOCAUX	1 605	1 600	1 800
615511 ENTRETIEN PHOTOCOPIEURS	2 340	2 636	2 400
615520 ENTRETIEN-REPARATION VEHICULES	1 500	1 326	1 600
616000 PRIMES D'ASSURANCE	1 600	1 929	2 200
618000 DOCUMENTATION	1 600	2 081	2 000
618500 FRAIS DE COLLOQUES	8 900	3 936	500
Autres services extérieurs	75 675	52 142	57 400
622600 HONORAIRES C.A.C. + E.C.	9 000	9 111	10 000
622650 PRESTATION DE FORMATION	5 000	700	1 500
623000 PUBLICITE, PUBLICATION, COMM..	8 500	1 861	600
623100 HEBERGEMENT SITE WEB	205	204	300
624100 TRANSPORT SUR ACHAT	0	19	0
625000 VOYAGES DEPLACEMENTS	11 000	4 714	6 500
625001 STATIONNEMENT VEHICULES	1 310	1 305	1 400
625100 VOYAGES DEPLACE. Administrateur	6 000	5 616	6 000
625200 VOYAGES DEPLACEMENTS hors dept	2 000	2 492	2 000
625600 MISSIONS	2 500	1 276	1 500
625610 MISSIONS EXTERNES	1 000	962	1 000
626100 AFFRANCHISSEMENTS	2 000	634	2 000
626200 TELECOM - TELEPHONE	800	824	800
626300 TELECOM - INTERNET	1 100	1 279	1 100
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	260	336	700
628000 CONCOURS DIVERS-COTISATIONS	25 000	20 809	22 000
Impôts, taxes et versements assimilés	20 971	29 844	28 873
631100 TAXES SUR LES SALAIRES	16 500	25 096	24 972
633300 FORMATION PROFESSIONNELLE	4 471	4 748	3 901
Salaires et traitements - Brut	378 800	446 918	358 850
641100 SALAIRES PERSONNEL	349 800	364 569	363 400
641200 CONGES PAYES	0	52 832	-52 832
641300 PRIME ET GRATIFICATIONS	29 000	26 504	28 500
641400 PRIME DE DEPART CDD	0	3 013	2 400
641400 PRIME DE DEPART CDI	0	0	17 382
Charges sociales	165 684	188 553	160 827
645100 COTISATIONS URSSAF	110 000	113 286	117 000
645200 COTISATIONS MUTUELLES/PREVOYAN.	17 500	15 570	17 030
645250 CHARGES SUR CONGES PAYES	0	20 378	-20 378
645300 COTISATIONS IRCANTEC	21 000	23 016	20 000
645800 COTISATIONS NATEXIS IFC	5 574	5 687	5 690
645850 CHARGES SUR PRIME FIN D'ANNÉE	11 000	9 930	11 200
645860 CHARGES SUR PRIME DEPART CDD	0	0	1 700
645870 CHARGES SUR PRIME DEPART CDI	0	0	7 900
647500 MEDECINE TRAVAIL, PHARMA	610	686	685
Autres charges de personnels	700	787	790
648000 AUTRES CHARGES PERSONNEL	700	787	790
Dotations aux amortissements et provisions	2 050	5 024	10 500
681110 DOT.AMORT. IMMO. INCORP.	50	630	0
681120 DOT. AMORT. IMMO. CORP;	2 000	4 394	10 500
Autres charges	0	230	0
658000 AUTRES CHARGES DE GESTION	0	230	0
Total des charges d'exploitation	707 650	768 739	665 140
Charges financières			
Intérêts et charges assimilés	49	60	15
661100 INTERETS DES EMPRUNTS	49	48	15
686500 PROV RISQUES S/CHARGES	0	12	0
Total des charges financières	707 699	768 799	15
Charges exceptionnelles	0	2 802	0
672000 CHARGES S/EX ANTERIEURS	0	2 802	0
Total des charges financières		2 802	
Impôts sur les sociétés	0	5 846	0
695000 CHARGES SUR LES BÉNÉFICES	0	5 846	0
SOUS-TOTAL	707 699	777 448	665 155
SOLDE CRÉDITEUR=EXCÉDENT TD ESTIMÉ	5 635	81 671	112 807
TOTAL GENERAL	713 334	859 119	777 962

PRODUITS	PREVISIONNEL 2017	RESULTAT 2017	PREVISIONNEL 2018
Produits d'exploitation			
Taxe d'aménagement	591 524	722 996	700 000
706000 TAXE D'AMENAGEMENT CAUE (0,5%)	591 524	722 996	700 000
Conventions d'accompagnement	107 310	61 428	38 880
706100 COMMUNAUTES DE COMMUNES : Millau, Aubrac	12 000	6 000	12 000
706200 COMMUNES : Argences, Marcillac, Millau	15 000	11 000	11 000
706300 CONVENTION PETR/SCOT Centre Ouest	30 780	30 780	7 980
706400 CONVENTION CGET MS	13 530	13 648	7 900
706500 CONVENTION DRAC	30 000	0	0
706500 CONVENTION EDF	6 000	0	0
Montants nets produits d'expl.	698 834	784 424	738 880
Autres produits d'exploitation			
Subventions d'exploitation	0	33 700	0
741400 CONSEIL REGIONAL	0	33 700	0
Autres produits de gestion courante	5 000	7 358	6 000
756000 COTISATIONS	5 000	7 215	6 000
758000 PRODUITS DIVERS DE GESTION		143	
Produits de cession	0	0	2 800
775000 CESSION GAN CLIO 9254PQ12	0	0	2 800
Transferts de charges	5 000	5 827	33 082
791000 TR CHGES SERVICES EXTERIEURS	5 000	5 827	5 000
791100 REMB RETRAITE NATEXIS	0	0	25 282
775000 RACHAT GAN VEHICULE			
Sous-Total des autres produits d'exploitation	10 000	46 885	41 882
Total des produits d'exploitation	708 834	831 309	777 962
Produits financiers			
Autres intérêts et produits assimilés	4 500	5 964	
768000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	4 500	118	
786500 REPRISE PROVISION CHARGES		5 846	
Total des produits financiers	713 334	837 273	
Produits exceptionnels		21 845	
771000 PRODUITS EXCEPTIONNELS /EX. ANT		21 845	
Total des produits exceptionnels		21 845	
SOUS-TOTAL	713 334	859 118	777 962
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT ESTIME			
TOTAL DES PRODUITS	713 334	859 118	777 962

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DE DROIT

Le Chef du Service Départemental de l'Architecture
Le Directeur Départemental du Territoire
Le Directeur des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES

Jean-Claude ANGLARS, Conseiller départemental
suppléant : Christian TIEULE
Camille GALIBERT, Conseiller départemental
suppléant : Jean-Luc CALMELLY
Christophe LABORIE, conseiller départemental sup-
pléant : Sébastien DAVID
Jean-Pierre MASBOU, Conseiller départemental
suppléant : Vincent ALAZARD
Graziella PIERINI, Conseiller départemental
suppléante : Anne GABEN-TOUTANT
Danièle VERGONNIER, Conseiller départemental
suppléante : Emilie GRAL

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE PRÉFET, en qualité de représentants des professions concernées

Patrice ABADIE, Ordre des Géomètres-Experts
Patrice CAYROU, Ordre des Architectes
Christine SAHUET, Chambres interconsulaires
René PUECH, Architecte dplg - Urbaniste

en qualité de personnes qualifiées

Louis FARRENQ, UDAF
Hugues TOURNIER, Syndicat des Architectes

MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

René DELCLAUX, Conseiller municipal de Montbazens
Jean DELMAS, Sauvegarde du Rouergue
Roland FALGUIÈRES, ancien directeur de l'ADIL
(secrétaire)
Véronique MARTY, Conseiller municipal de St-Felix-de-Lunel
Alain NAYRAC, Millau-Grands Causses
Marie-Lise TICHIT, Présidente du CPIE du Rouergue

MEMBRES ASSOCIÉS

Jean-Louis GRIMAL, Maire de Curan (trésorier)
Claude SALLES, Maire de Laissac

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Françoise CAHUZAC, Architecte dplg - Urbaniste opqu

L'ÉQUIPE

Directeur

Dominique JACOMET, Architecte D.P.L.G.-Urbaniste IFU

Directrice adjointe

Sylvie CURE, Architecte D.P.L.G.
Sensibilisation aux élus • concertation • programme
Bourg-Centre et Cœur de Village

Chargé(e)s d'études

Marie Dominique ALBINET, Environnementaliste
sensibilisation des scolaires, des élus et du
grand public • environnement

Aurélien AUBRY, Paysagiste

Cœur de village • conseil aux collectivités •
sensibilisation scolaire

Françoise CAHUZAC, Architecte D.P.L.G.-Urbaniste OPQU

conseil aux collectivités • conseil aux particuliers •
programme Bourg-Centre et Cœur de Village

Stéphane CAILBEAUX, Architecte D.P.L.G.

programme Bourg-Centre et Cœur de Village •
évaluateur handicap • projets touristiques •
sensibilisation scolaire

Vincent HURTES, chargé de communication.

graphiste • cartographie • webmestre

Céline LAURENT, Assistante de Direction

Secrétariat • vie statutaire • comptabilité • GRH •
documentation • communication • événementiel

Maxime VRIGNON, paysagiste D.P.L.G. (CDD) - 6 mois

Cœur de village • conseil aux collectivités •
sensibilisation scolaire

Claire MARTIN, stagiaire ENSA Toulouse

Ambre PASSAGER, stagiaire IUT Perpignan





Tel : 05.65.68.66.45 - email : caue@caueaveyron.fr

Immeuble Sainte Catherine
5 Place Ste Catherine
12000 RODEZ